

Cheikh Mouhammad ibn'AbdilWahhab définit dans cet ouvrage le Tawhid que l'individu doit vouer à Allah. Il définit également ce qui s'oppose au Tawhid et qui le contredit soit à sa base, soit au niveau de sa perfection. C'est un ouvrage tel, que les savants affirment qu'il est exclusif dans le domaine et qu'aucun ouvrage similaire dans le domaine du Tawhid n'a été écrit. Ce livre se présente sous forme de chapitres constitués d'un titre argumenté par un verset, un Hadith et parfois des paroles de Sahabas et de Tabi'ines. Et c'est dans ce sens que certains savants ont assimilé cet ouvrage à un extrait du <u>Sahih al Boukhari</u>.

<u>Extrait de l'Ouvrage et Explication :</u>

Chapitre : <u>Ce qui a attrait au sacrifice(1) pour un autre qu'Allah(2)</u> :

قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ١٦٢ لَا شَرِيكَ لَهُۥ وَبِذَٰلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا۠ أَوَّلُ ٱلْمُسْلِمِينَ

(Traduction relative et approchée) : « ***Dis : En vérité ma Salât, mon sacrifice (des bêtes), ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'univers. A lui nul associé et voilà ce qui m'a été ordonné et je suis le premier à me soumettre.*** » S6 V162-163

(1) C'est à dire le sacrifice des bêtes.

(2) C'est à dire **en désirant** par cela un autre qu'Allah. Et le sacrifice pour un autre qu'Allah est de deux catégories :

• <u>Sacrifier pour Allah **PAR HOSPITALITÉ**</u> :
C'est à dire pour faire honneur à une personne tout en sacrifiant <u>**au nom d'Allah**</u> :
<u>Ex</u> : Le fait d'immoler une bête pour la famille ou les invités par hospitalité ou pour leur faire honneur, ensuite la consommer. Tout ceci ne rentre pas dans le Chirk et ne fait pas sortir de l'Islam car cela fait partie des mœurs qui, à la base sont permises tant qu'aucun texte du Coran ou de la Sounnah ne vient spécifier une interdiction quelconque.

• <u>Sacrifier pour un autre qu'Allah **PAR RAPPROCHEMENT ET VÉNÉRATION**</u> :
Ceci est de la **GRANDE ASSOCIATION QUI FAIT SORTIR L'INDIVIDU DE L'ISLAM.**
<u>Ex</u> : Ceux qui font des sacrifices pour les Djinns, les tombeaux, les Prophètes, les anges. Même si ces derniers disaient (au moment d'immoler leur bête) mille fois « Bismillah » et de plus, la consommation de cette bête devient illicite : c'est ce que l'on qualifierait d'immolation et c'est ce type de sacrifice que l'auteur désigne dans le titre.

REMARQUE : On peut constater que le titre n'indique en rien la position de l'auteur par rapport au sacrifice pour un autre qu'Allah. Or, en général, les titres qu'utilisent les savants révèlent d'emblée la position du savant (Exemple : «Chapitre concernant **l'interdiction** de la médisance», «Chapitre concernant **l'obligation** de la Salât») sauf quand le savant n'est pas catégorique sur la question ou que la question mérite une analyse plus profonde. Pourtant il ne fait aucun doute que l 'auteur considère ce qu'il énonce comme étant «Haram» (interdit) et comme de la grande association («Chirk Akbar»), mais en fait il veut que le Talib al 'Ilm déduise cela de lui-même par les arguments cités dans le chapitre (au total trois versets coraniques) et ceci est un des traits pédagogiques de la Da'wa de l'auteur.

ET ALLAH EST PLUS SAVANT…

Référence: *Charh «Kitab at Tawhid »* *de cheikh ibn'Outheïmine*

Oummou Yassir

...Les 3 Bases